

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Pierre Bouaziz : Des prérogatives respectives du CE et du CHSCT et de l'articulation des réunions d'information et de consultation.

Alain Chirez : Florilège de beaux principes autour d'un CNE désamorcé (à propos de l'arrêt de la Chambre sociale de la Cour de cassation du 1^{er} juillet 2008).

Mireille Poirier : Pour la nullité du licenciement décidé en représailles d'une action en justice intentée par le salarié contre son employeur.

JURISPRUDENCE

voir notamment

Le port obligatoire d'une tenue de travail oblige l'employeur à en assurer la charge d'entretien.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 21 mai 2008 - Note Isabelle Taraud (p. 531)

Les conventions collectives soustraites au respect du principe « *à travail égal salaire égal* » ?

Cour de cassation (Ch. Soc.) 4 décembre 2007 - Note Isabelle Meyrat (p. 535)

Loi nouvelle et plafond de garantie de l'AGS.

Cour d'appel de Chambéry (Ch. Soc.) 26 juin 2008 - Note Paul Darves-Bornoz (p.537)

Protection des femmes enceintes et des accidentés du travail : le motif économique d'un licenciement ne caractérise pas, à lui seul, l'impossibilité de maintenir le contrat de travail.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 21 mai 2008 - Note Karim Hamoudi (p. 538)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Thierry Tauran** (pp. 3 et 4 de la couverture).



Doctrine :

Des prérogatives respectives du CE et du CHSCT et de l'articulation des réunions d'informations et de consultation (à propos d'une ordonnance de référé du TGI de Paris du 13 juillet 2007), par **Pierre Bouaziz**, Avocat au Barreau de Paris 505
 Annexe : CHSCT – Attributions – Mission confiée par le comité d'entreprise (L. 2323-8) – Procédure de consultation – Assimilation (non).
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS (référé) 13 juillet 2007 510

Florilège de beaux principes autour d'un CNE désamorcé, par **Alain Chirez**, Professeur agrégé des Universités, Avocat au Barreau de Grasse 512
 Annexe : CONTRAT DE TRAVAIL – Rupture – Principes généraux – Convention OIT n° 158 – Applicabilité directe – Contrat "nouvelles embauches" - Conventionnalité (non) – Conséquence – Soumission de la rupture à la procédure de licenciement – Cause réelle et sérieuse (non) – 1° Exigences d'un motif valable de rupture, d'un échange contradictoire et d'un partage de la charge de la preuve – Dispositif du CNE ne respectant pas ces exigences – 2° Exclusion autorisée des dispositions conventionnelles en raison d'une période d'essai ou d'une durée d'ancienneté – Conditions – Absence de distinction selon les catégories de salariés ou les fonctions occupées – Défaut d'encadrement du renouvellement des CNE.
 CONTRAT A DUREE DETERMINEE – Indemnité de précarité – CNE succédant à un CDD – Bénéfice (oui).
 SYNDICAT PROFESSIONNEL – Action en justice – Défense des intérêts collectifs de la profession – Notion – Portée d'une norme interne au regard des conventions internationales.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 1er juillet 2008 517

Pour la nullité du licenciement décidé en représailles d'une action en justice intentée par le salarié contre son employeur (à propos de Cass. soc. 20 février 2008, n° 06-40085), par **Mireille Poirier**, Maître de conférences à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Institut du travail 519
 Annexe : LICENCIEMENT – Principe "à travail égal, salaire égal" – Discrimination salariale – Action en justice du salarié – Représailles de l'employeur – Sanction : nullité du licenciement ?
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 20 février 2008 525

Jurisprudence :

CONTRAT A DUREE DETERMINEE – Temps partiel – Dépassement du terme – Silence de parties – Maintien des conditions antérieures (oui) – Temps plein (non) – Charge de la preuve.
 LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE – Reclassement – Obligations de formation et d'adaptation – Absence d'affectation du salarié à un poste disponible moyennant une formation – Défaut de justification – Cause réelle et sérieuse (non).
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 28 mai 2008 526
Note Arnaud Mazières 526

CONTRAT DE TRAVAIL – Employeur – Détermination – Travailleurs indépendants – Présomption de non-salariat – Preuve contraire – Assujettissement au régime général - Conditions.
COUR DE CASSATION (2eme ch. civ.) 20 mars 2008 528
Note Arnaud Mazières 530

CONTRAT DE TRAVAIL – Exécution – Port obligatoire d'une tenue – Frais d'entretien – Charge devant être supportée par l'employeur.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 21 mai 2008 531
Note Isabelle Taraud, Avocate au Barreau de Versailles 531

CONTRAT DE TRAVAIL – Plan d'épargne d'entreprise – Bénéfice – Information obligatoire du salarié – Contenu.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 5 mars 2008 533

CONTRAT DE TRAVAIL – Rémunération – Caractère variable – Mode de calcul – Vérification par le salarié – Paramètres relevant du secret des affaires – Refus justifié de l'employeur (non) – Droit d'accès du salarié (oui).
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 18 juin 2008 533
Avis de François Deby, Avocat général à la Cour de cassation 534

CONTRAT DE TRAVAIL – Transfert d'entreprise – Effets – Conventions et accords collectifs – Mise en cause (L. 132-8 al. 7) – Maintien des avantages collectifs aux seuls salariés transférés – Salaires – Egalité de traitement – Atteinte (non) – Justification de la différence de traitement.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 4 décembre 2007	535
Note Isabelle Meyrat	536
ENTREPRISES EN DIFFICULTES – Garantie des créances salariales – Plafond – Application de la loi dans le temps (décret 29 juillet 2003).	
COUR D'APPEL DE CHAMBERY (Ch. Soc.) 26 juin 2008	537
Note Paul Darves-Bornoz	538
LICENCIEMENT – Lettre – Motivation – Protection spéciale – Salariée enceinte – Exécution du contrat suspendue en raison d'un accident du travail – Impossibilité de maintenir le contrat – Caractérisation – Motif économique (non).	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 21 mai 2008	538
Note Karim Hamoudi, Avocat au Barreau de Paris	539
LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE – Motif – Difficultés économiques – Appréciation – Rémunération de l'employeur pesant sur le fonctionnement de l'entreprise – Cause réelle et sérieuse (non).	
CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE PARIS (Commerce) 29 novembre 2007	540
SALAIRE – Saisie – Bénéfice de la quotité saisissable – Distinction entre rémunération et indemnité – Indemnité de départ à la retraite.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 30 janvier 2008	542
Note Francis Saramito	542

Les grands arrêts du droit du travail

par Jean Pélissier, Antoine Lyon-Caen, Antoine Jeammaud, Emmanuel Dockès



Celui qui entend connaître le droit du travail, à des fins d'étude, ou à des fins pratiques, ne peut se passer des grands arrêts. Certains sont déjà anciens. Ils ont tracé des orientations durables, dont le législateur a pu ensuite s'inspirer. D'autres, les plus nombreux, sont récents. Confrontée, en effet, à un droit légiféré dense et fréquemment révisé, la Cour de cassation a cherché à dégager l'intelligence de ces textes pour livrer ainsi leur mode d'emploi. Non sans paradoxe, la jurisprudence a, de la sorte, gagné en importance à raison même de l'activisme du législateur. Mais c'est aussi parfois, en l'absence de textes, que la Cour de cassation a du et su établir, ici, les droits et obligations des parties au contrat de travail – citons la grève et son régime. Ce qui est remarquable, c'est le souci manifeste, que traduit la rédaction des arrêts, de formulations claires et, autant que possible, de règles simples. La simplicité n'est toutefois pas toujours accessible dans des relations que traversent des tensions et oppositions d'intérêts et de principes.

La quatrième édition de cet ouvrage majeur contient de nouveaux développements relatifs notamment au contrôle des clauses contractuelle (clauses de mobilité, clauses salariales), à l'égalité des droits entre les salariés, à l'obligation de sécurité, à la prise d'acte de la rupture du contrat de travail, à la loyauté dans la négociation collective et la représentativité des signataires des conventions collectives, aux conflits collectifs.

Dalloz - 2008 - 992 pages - ISBN 9782247077830 - 38 € - A commander en librairie ou sur www.boutique.dalloz.fr

Association française de droit du travail et de la Sécurité sociale (AFDT)

Réunions mensuelles, Palais de Justice, Paris, salle des Criées, 17 h 30 (entrée libre)

La réforme de la représentativité syndicale, vendredi 17 octobre,

Pratiques et réformes dans le domaine de la négociation collective, vendredi 21 novembre

Sur le droit du licenciement en Allemagne et en France, vendredi 28 novembre

* * *

La surveillance et le contrôle des salariés, journée des juristes du travail (AFDT, ENM, INTEFP), vendredi 12 décembre (Paris, lieu et heure à déterminer)

Co-activité, compétence et territoire : des dispositifs innovants, journée Michel Despax, organisée par le LIRHE, vendredi 3 octobre, Toulouse (lirhe.univ-tlse1.fr)

afdt@wanadoo.fr - <http://www.afdt-asso.fr>